

Communiqué 09 juin 2023

Routes de France « vent debout » contre la feuille de route du gouvernement pour les contrats de plan Etat-Région (CPER)

Le Ministre délégué aux Transports, Clément Beaune, a présenté en Conseil des ministres, mercredi 7 juin 2023, la feuille de route du Gouvernement pour les contrats de plan Etat-Région (CPER). La Route est le grand sacrifié de cette nouvelle feuille de route avec une réduction de près de la moitié de l'enveloppe dédiée aux infrastructures routières au profit notamment du ferroviaire.

Le gouvernement, qui se félicite d'avoir augmenté le budget dédié au CPER, avec des objectifs affichés de transition écologique, condamne le 1^{er} support de mobilité de nos concitoyens ; encore aujourd'hui, près de 90% des transports de marchandises et de personnes se font par la Route!

En axant sa stratégie vers le développement du transport collectif et en allouant une enveloppe supplémentaire de 200 millions d'Euros pour les vélos-routes, le gouvernement croit pouvoir régler le problème du dérèglement climatique. Et pourtant, ce faisant, il accentue considérablement les disparités territoriales et l'enclavement des territoires, le tout au détriment de la mobilité des Français.

Il ne faut pas amalgamer le support avec l'outil de mobilité. L'infrastructure routière est rendue responsable des émissions des véhicules qui y circulent. En réalité, l'infrastructure ne représente qu'une toute petite partie des émissions de CO₂ liée aux transports routiers.

Les entreprises de construction routières engagées dans une démarche de décarbonation et d'économie circulaire de leurs activités ne pourront atteindre les objectifs fixés par la Stratégie Nationale bas carbone faute de réalisme et d'investissement des pouvoirs publics.

Pour Bernard SALA, Président de Routes de France, « le Gouvernement doit stratégiquement revoir sa feuille de route. L'atteinte des objectifs de décarbonation ne se feront pas sans l'infrastructure routière qui supporte toutes les mobilités ferrées, actives ou automobiles. Route, ferroviaire et transports collectifs sont complémentaires. Il ne faut pas sacrifier une infrastructure au profit d'une autre mais il nous faut trouver un équilibre socio-environnemental. J'en appelle à une concertation rapide avec les services de l'Etat sur le sujet des investissements routiers dans une logique de transition écologique et énergétique à laquelle nos entreprises ont toujours pris part. Il en va de la sauvegarde d'un savoir-faire qui rayonne depuis l'origine au-delà des frontières de notre pays. »

Routes de France est l'organisation professionnelle représentative des professionnels de l'industrie routière. Elle fédère 20 structures « Routes de France » régionales, les groupes et entreprises de construction routière, les fabricants de liants routiers, ainsi que les syndicats qui évoluent dans le domaine de la construction, de l'équipement et de l'entretien du réseau routier. Routes de France représente 15 milliards de chiffre d'affaires en France, 15 milliards à l'international et près de 90 000 personnes engagées dans les entreprises de construction routière.

www.routesdefrance.com - Contact Pierre de Thé - 01 44 13 32 85 - Pierre.dethe@routesdefrance.com



Routes de France



@Routesdefrance1



Routesdefrance1



Syndicat Routes de France